

## Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

### Cadre socio-éducatif - CSE

#### Informations sur le concours

Publié le :	10-01-2025
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	15-04-2025
A propos du poste :	

Fiche de candidature disponible au bureau des concours (Sandra MOREAU et Lara POITRIN) au 1er étage du bâtiment de la Direction Générale (B3) du CHU d'Angers, ou par email à l'adresse suivant : [recrutement@chu-angers.fr](mailto:recrutement@chu-angers.fr).

#### DATE DE CONCOURS PREVISIONNELLE.

#### Informations sur l'établissement

Nom :	CHU ANGERS
Ville :	49100 Angers
Site Web :	<a href="https://www.chu-angers.fr/">https://www.chu-angers.fr/</a>

#### Pour candidater

Date limite de candidature : 07-03-2025

Conditions de candidature :

Etre titulaire les titulaires des diplômes ou titres requis pour pouvoir être recruté dans les corps des assistants socio-éducatifs, des conseillers en économie sociale de familiale, des éducateurs techniques spécialisés et des éducateurs de jeunes enfants ou du diplômes d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports, spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » mention « animation sociale ».

Les candidats au concours externe doivent être titulaires du CAFERUIS prévu par l'article R451-20 du code de l'action sociale et des familles, ou d'une autre qualification reconnue équivalente par la commission instituée par l'article 8 du décret du 13 février 2007.

Pièces à fournir :

Les pièces suivantes seront à remettre avec le dossier de candidature :

- 1 – Une demande d'admission à concourir sur papier libre ;
- 2 - Les diplômes et certificats ;
- 3 - Un curriculum vitae dactylographié, le cas échéant accompagné d'attestations d'emploi ;
- 4 - Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale prévu par l'article R. 451-20 du code de l'action sociale et des familles, ou d'une autre qualification reconnue comme équivalente par la commission instituée par l'article 8 du décret du 13 février 2007 susvisé ;
- 5 - Un dossier constitué par le candidat établi conformément au modèle type figurant dans la fiche de candidature, contenant :
  - une présentation de sa formation initiale et de sa formation professionnelle tout au long de la vie et de son niveau de qualification ;
  - une présentation de son parcours professionnel ;
  - une présentation des acquis de son expérience professionnelle, de ses aptitudes et de sa motivation en matière de conduite de projets thérapeutiques, éducatifs ou pédagogiques ;
  - une description d'une réalisation professionnelle de son choix.

Mail pour l'envoi des candidatures :

[recrutement@chu-angers.fr](mailto:recrutement@chu-angers.fr)

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Bureau du recrutement et concours

Pôle politique sociale

CHU D'ANGERS

4, rue Larrey

49033 ANGERS CEDEX 01